



**LA VILLE DE SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE**  
**Savoie – 7 894 habitants**

**RECRUTE**

**Un(e) animateur (-trice) enfants de 3 à 12 ans**  
**Pour l'accueil périscolaire du midi et l'accompagnement à la scolarité**

**Temps non complet 5h45**

**Contexte de recrutement : Poste vacant suite à un départ de la collectivité**

Saint-Jean-de-Maurienne est une ville à la montagne au pied des stations de sports d'hiver et des cols mythiques du Tour de France. Poste au sein de la Direction de l'éducation, des sports, de la culture et de l'animation, placé sous l'autorité du responsable de site.

**MISSIONS PRINCIPALES**

Accueil périscolaire du midi

- Accueillir les enfants et leurs parents,
- Proposer un projet d'activités et en assurer l'encadrement,
- Veiller à la sécurité,
- Pointer et tenir à jour les effectifs.

Accompagnement à la scolarité

- Prendre en charge un groupe d'enfants,
- Veiller à leur sécurité,
- Pointer les effectifs et les tenir à jour,
- Apporter une aide méthodologique au travail donné par l'enseignant,
- Proposer des activités en lien avec les apprentissages scolaires,
- Travailler en équipe avec les animatrices de l'accompagnement à la scolarité et des accueils périscolaires lors de projets transversaux,
- Vérifier et valoriser le travail des enfants,
- Être à l'écoute et disponible.

**COMPETENCES ET QUALITES REQUISES**

- BAFA ou équivalent ou expérience confirmée,
- Principaux critères d'appréciation pour la réussite du poste :
  - o Bonnes relations et bons contacts avec les enfants et avec autrui en général,
  - o Ponctualité,
  - o Assiduité,
  - o Sécurité,
  - o Initiative,
  - o Dynamisme,
  - o Sens du travail en équipe,
  - o Sens de l'écoute et bienveillance.

Horaires pendant les périodes scolaires les lundis, mardis, jeudis et vendredis + mercredis pour l'accueil du midi :

- Accueil périscolaire du midi : de 11h30 à 12h15
- Accompagnement à la scolarité : de 16h30 à 18h00



**L'agent pourra se voir confier toutes missions liées à son grade et cadre d'emploi auquel il appartient ou est rattaché.**

#### **STATUT ET RÉMUNÉRATION**

- Agent de la fonction publique territoriale grade d'adjoint d'animation, adjoint d'animation principal de 2e classe ou adjoint d'animation principal de 1ère classe,
- Poste à temps non complet de 5h45 par semaine à pourvoir à partir du 6 novembre 2023.
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime vacances + CNAS + participation employeur complémentaire santé et prévoyance.

Renseignements : M. CIURLEO Angelo, Responsable du service vie scolaire - Tél. 04 79 64 47 70

#### **Adresser lettre de candidature + CV à :**

**Monsieur le Maire : BP 100 – Hôtel de Ville – 73302 Saint-Jean-de-Maurienne cedex**

**Mél. [Recrutement@saintjeandemaurienne.fr](mailto:Recrutement@saintjeandemaurienne.fr) / Avant le **5 novembre 2023****